

Les professeurs lauréats du concours externe de la filière réparation et revêtement en carrosserie sont susceptibles d'enseigner tant au niveau 3 que 4 des formations professionnelles.

En conséquence, le programme du concours externe du CAPLP réparation et revêtement en carrosserie s'appuie sur les connaissances et les compétences exigées dans les référentiels, en vigueur le 1^{er} janvier de l'année du concours des diplômes suivants :

1. Diplômes de niveau 3 : certificat d'aptitude professionnel

- Réparation des carrosseries
- Peinture en carrosserie

2. Diplômes de niveau 4 : baccalauréat professionnel

- Réparation des carrosseries

Le niveau de maîtrise méthodologique des savoirs (niveau 4) est requis:

« Le savoir est relatif à la maîtrise d'une méthodologie de pose et de résolution de problèmes : assembler, organiser les éléments d'un sujet, identifier les relations, raisonner à partir des ces relations, décider en vue d'un but à atteindre. Il s'agit de maîtriser une démarche : induire, déduire, expérimenter, se documenter. »